



**Société botanique
de France**

La Société Botanique de France soutient la recherche en 2016

Flora Gallica, publiée en 2014, démontre s'il en était besoin que de nombreux taxons de la flore de France restent mal connus. Certaines espèces posent des problèmes d'identification ou de délimitation dans des complexes mal résolus ; d'autres espèces rares sont menacées ou méconnues ; certaines espèces nouvellement décrites (émergentes) ou découvertes dans notre territoire ont une répartition peu connue.

La Société botanique de France finance des travaux de recherche depuis 2011. Pour célébrer la parution de *Flora Gallica*, elle souhaite soutenir et **financer en 2016 des travaux de recherche portant sur la connaissance de la flore de France pour un montant global de 10 000 euros**. Cette somme, issue de la vente de *Flora Gallica*, sera attribuée à un ou plusieurs projet(s) couvrant l'année 2016. Elle ne comprend ni salaire, ni indemnité de stage. La sélection des projets sera faite par un comité comprenant Bruno de Foucault (Vice-Président de la SBF, co-coordonateur de *Flora Gallica*), Valéry Malécot (AgroCampus Ouest, Vice-Président de la SBF), Arnaud Mouly (Université Franche-Comté, Conseil de SBF), Serge Muller (Muséum national d'histoire naturelle) et Marc-André Selosse (Muséum national d'histoire naturelle, Président de la SBF).

Eligibilité. Tous les travaux portant sur les problématiques identifiées ci-dessus sont finançables, s'ils sont réalisés dans des institutions ou opérateurs à tutelle(s) française(s). Cette année, et par dérogation à la règle depuis 2011, le financement vise exclusivement le territoire métropolitain couvert par *Flora Gallica*. Les candidatures des plus jeunes botanistes ou celles incluant un stagiaire de mastère ou un doctorant identifié sont fortement encouragées. Les associations, les opérateurs d'espaces protégés et les Conservatoires Botaniques Nationaux sont éligibles. Les travaux joignant des approches naturalistes et de terrains à des outils modernes (moléculaires ou chimiques) sont fortement encouragés, de même que les projets unissant des laboratoires à des structures extra-universitaires.

Comment poser sa candidature ? Assurez-vous d'abord que votre projet répond aux critères ci-dessus, et qu'il est vraiment lié à une action de recherche. Constituez ensuite **un court dossier en français exclusivement** comprenant

- 1 – Un titre court et un résumé de 100 mots maximum ;
- 2 – Les noms, adresses physique et électronique du porteur de projet (ainsi que des personnes liées, si elles sont dans une équipe différente) et de la structure porteuse sur la même page que le résumé ;
- 3 – Le *curriculum-vitae* concis (une page maximum) du porteur de projet, incluant ses titres universitaires et/ou naturalistes et ses travaux passés. Dans le seul cas d'un porteur de projet ayant un poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur, joindre une liste sélectionnée des 4 principales publications (notamment, dans des revues internationales indexées) ;
- 4 – Le projet en deux pages maximum (si figures, une page supplémentaire maximum) ;
- 5 – Une note expliquant la faisabilité sur une année dans le contexte scientifique et/ou personnel du porteur de projet, en une demi-page maximum. On indiquera sur deux autres demi-pages (1) les éventuels autres financements (hors salaires) disponibles pour ce projet, et (2) les postes chiffrés de dépense pour lesquels le financement est sollicité ;
- 6 – Les retombées attendues (une demi-page maximum), en indiquant en particulier en quoi les résultats du projet apporteront une nouveauté ou un changement à *Flora Gallica*.

La soumission des dossiers est dématérialisée. Ceux-ci devront être adressés **avant le 1^{er} février 2016** en un seul et unique fichier au format .pdf, de taille inférieure à 6 méga-octets, et par e-mail exclusivement à Getty Magdelaine: **getty.mag2@gmail.com** (aucune question ne sera reçue à cette adresse et ce texte est l'unique source d'information valable quant à l'appel d'offre). Seuls les dossiers conformes au descriptif ci-avant seront examinés. Un accusé de réception au reçu du dossier sera envoyé au porteur de projet ; la réponse de la Société interviendra au début du mois de mars 2016.

Les récipiendaires d'un financement s'engagent, à faire une conférence lors d'une réunion de la Société botanique de France et à publier une note de résumé dans le *Journal de Botanique* ou un article plus long dans *ABG – Botany Letters*. Ils devront remercier la Société botanique de France lors de leurs exposés et sur leurs posters (en utilisant le logo disponible auprès de la Société) ainsi que dans leurs publications.